

FORMATION CONTINUE

Offrir un encadrement adapté aux cycles supérieurs en recherche : finalités de formation différenciées

Public cible

Cet atelier est indispensable à toute personne professeure de la FMSS qui cherche à offrir un encadrement de qualité aux étudiants de 2^e et 3^e cycles. **La participation à cet atelier sera reconnue dans le processus d'habilitation.**

Contexte

Les multiples programmes aux cycles supérieurs accueillent des personnes étudiantes visant différentes finalités au terme de leurs études. Certaines choisissent le chemin plus traditionnel qui les mènera aux études doctorales, mais plusieurs feront de leurs études de maîtrise un tremplin vers le marché du travail.

Les programmes tentent de s'adapter graduellement à cette nouvelle réalité en proposant des parcours d'études différenciés aux personnes étudiantes. Comment, comme personne professeure, arrivez-vous à bien les guider dans les différents parcours possibles? Qu'avez-vous comme outils à votre disposition pour offrir le mentorat personnalisé souhaité par les étudiants? Comment réussir à concilier les aspirations des personnes étudiantes avec les exigences du travail dans un laboratoire de recherche et le défi de maintenir un financement de recherche?

Accompagnés par une équipe d'animation chevronnée et de personnes professeures tout comme vous, vous partagerez vos connaissances et explorerez les différentes façons d'offrir le meilleur encadrement à partir de mises en situation en équipe et de discussion en plénière.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Discuter avec les personnes étudiantes et les guider dans leurs études en tenant compte de leur profil de sortie.
2. S'adapter comme membre du corps professoral aux différents profils de sortie des personnes étudiantes tout en assurant la viabilité de leur

QUAND

Le 8 décembre 2026
de 13 h 00 à 15 h 30
(heures de l'Est)

DURÉE

2.5 heures

LIEU

FMSS - Campus de Sherbrooke LOCAL :
Z9-1004
3001, 12E AVENUE NORD
SHERBROOKE (QC) J1H 5N4

Date limite d'inscription :
3 décembre 2026

Autres dates et lieux disponibles

23 mars 2027, Microsoft Teams
4 février 2027, Montérégie

programme de recherche.

3. Utiliser les outils disponibles pour offrir un encadrement de qualité

Référentiel de compétences pédagogiques

Le ou les contextes d'enseignement de cette formation sont :

- l'encadrement aux études supérieures et à la recherche

La ou les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Planifier des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Réfléchir quant à la qualité de son enseignement et s'engager dans une démarche de développement pédagogique.

Animation

Animation:

P^r Louis Gendron, Vice-Doyen à la recherche et aux études supérieures

P^r Jérôme Gauvin-Lepage, Vice-doyen aux études, à la vie étudiante et à l'international

Conception:

P^r Louis Gendron, Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures

P^r Jérôme Gauvin-Lepage, Vice-doyen aux études, à la vie étudiante et à l'international

P^{re} Judith Lajeunesse, département de médecine de famille

M^{me} Isabelle Moreau, Centre de pédagogie des sciences de la santé

P^{re} Nathalie Rivard, Département d'immunologie et biologie cellulaire

Comité scientifique:

P^r Louis Gendron, Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures

P^r Jérôme Gauvin Lepage, Vice-doyen aux études, à la vie étudiante et à l'international

P^{re} Judith Lajeunesse, département de médecine de famille

P^{re} Nathalie Rivard, Département d'immunologie et biologie cellulaire

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, lequel est agréé par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) dont le Collège des médecins du Québec (CMQ) est partenaire. Pour les professionnelles et professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures 30***

minutes de formation accréditée. Les personnes participantes doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures 30 minutes** d'activités de développement professionnel (catégorie A).

La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **2 heures 30 minutes** de section 1.

Cette activité répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures 30 minutes** de crédits d'activité certifiée Mainpro+^{MD}.

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.